



vous invitent à

leurs concours

TAE International & TAE National

SELECTIF AUX CHAMPIONNATS NATIONAUX DE TIR A L'ARC EN EXTERIEUR (TAE)

Samedi 08 et dimanche 09 juin 2019

Stade municipal d'ARTONNE (route d'AUBIAT)

	Départ 1 Samedi	Départ 2 Dimanche	Départ 3 Dimanche
Ouverture du greffe	13h30	9h30	13h30
Début de l'échauffement	14h	10h	14h
Début des tirs	14h30	10h35	14h30

Important :

Tenue de club/blanche et chaussures de sport exigées.
Licence 2019 avec photo dématérialisée ou papier.

Arbitrage :

Samedi : T. ROCHE et G.DEKOKLERE

Dimanche : T. ROCHE et M. FEYDT

Récompenses :

Individuelles aux 3 premiers de chaque catégorie.

Par équipe en TAE, aux 3 premières en « poulie mixte » et « classique mixte » (à partir de Junior) et « Jeunes Mixte » (Benjamins, Minimes, Cadets).

Résultats :

Le dimanche vers 17h30 (pas de résultat le samedi).

Participation :

Jeunes : 8 € (6 € le 2d départ et 3^{ème} offert)

Adultes : 10 € (8 € le 2d départs et 3^{ème} offert)

Inscriptions jusqu'au mercredi 05 juin 2019

Il ne sera pas fait de modification le jour du concours, bien préciser lors de l'inscription :

- les départs souhaités,
- la catégorie de l'arc utilisé pour le concours (sans précision, votre catégorie FFTa par défaut sera appliquée),
- le type de concours (TAE National | TAE International | TAE Débutant).

Par mail : archersdessources63@gmail.com ou tél : 06 77 77 66 03

Voie postale : Laurent GAILLOT, 6 Rue des Raynauds – 63260 St Agoulin

Buvette et sandwiches sur place



Rappel nouveau règlement TAE:

RAPPEL IMPORTANT :

1/ Le TAE distance internationale :

- en arc classique : les poussins tirent à 20m, les benjamins à 30m et les minimes à 40m sur blason de 80cm ; les cadets et les S3 tirent à 60m, les juniors, les S1 et les S2 à 70m sur blason de 122cm.
- en arc à poulies : toutes les catégories de cadets à S3 tirent à 50m sur blason de 80cm à 6 zones.

2/ Le TAE National 50m

- sur blason de 122cm) est uniquement accessible aux catégories juniors, S1, S2 et S3 en arc classique et en arc à poulies.

3/ Les débutants

- benjamins, minimes et cadets en arc classique dans leur 1^{ère} année de licence uniquement peuvent également accéder au TAE en tirant à la distance de la catégorie d'âge directement inférieure à la leur : les benjamins tirent à 20m, les minimes à 30m et les cadets à 40m, tous sur blason de 80cm. Ils seront classés dans une seule catégorie mixte "découverte".

		TAE distance internationale (Ex FITA)		TAE débutant (1 ^{ère} année licence)		TAE 50m National (Ex Fédéral)	
classique	Poussins	20m	80cm				
	Benjamin	30m	80cm	20m	80cm		
	Minime	40m	80cm	30m	80cm		
	Cadet	60m	122cm	40m	80cm		
	Junior	70m	122cm			50m	122cm
	S1 S2	70m	122cm			50m	122cm
	S3	60m	122cm			50m	122cm
poulies	Cadet	50m	80cm				
	Junior	50m	80cm			50m	122cm
	S1 S2 S3	50m	80cm			50m	122cm